Plan de relance, baisses d'impôts et budget vert: ce que contient le budget 2021

huffingtonpost.fr/entry/plan-de-relance-baisses-dimpots-et-budget-vert-que-contient-le-budget-2021_fr_5f71a1c0c5b61af20e784273

28 septembre 2020



Ludovic MARIN / AFP

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, sortant de l'Elysée, le 18 septembre 2020.

POLITIQUE - "L'État a répondu présent, l'État reste présent, l'État ne laissera tomber personne". Voilà comment <u>Bruno Le Maire</u>, ministre de l'Économie, a présenté le <u>budget 2021</u> qui prend une dimension particulière cette année avec les 42 milliards d'euros de dépenses supplémentaires pour 2021 sur les 100 que compte le plan de relance intitulé <u>"France relance"</u> et <u>présenté par Jean Castex</u> le 2 septembre.

"Nous avons répondu à la crise économique la plus grave depuis 1929. Nous avons pris les bonnes mesures, sauvé des centaines de milliers d'emploi. Nous avons fait le maximum et nous continuerons à faire le maximum", a assuré le ministre avant de dévoiler sa feuille de route qui ira dans le même sens pour les deux années à venir, dans un savant équilibre de "politique de l'offre" assumée et de "protection des secteurs les plus fragilisés et des ménages les plus touchés par la crise".

La prime de solidarité passe de 1500 à 10.000 euros

"La solidarité est au cœur de ce quinquennat", a tenu à faire valoir Bruno Le Maire, en confirmant notamment que la prime de solidarité 1500 euros pour les secteurs contraints de fermer en raison de la crise ou subissant une perte de 80% de leur chiffre d'affaires, notamment le secteur culturel, "passera à 10.000 euros dès octobre", comme l'avait pré-annoncé Jean Castex sur France 2 jeudi 24 septembre à une restauratrice marseillaise. "C'est une aide exceptionnelle qui manifeste notre soutien aux entrepreneurs. Nous n'en laisserons pas tomber un seul", a promis le ministre. Dans la même veine, le dispositif de chômage partiel sera maintenu pour les entreprises qui en ont besoin.

Autre axe majeur de ce budget 2021: la poursuite des baisses d'impôts. Le budget 2021 prévoit la suppression de sept taxes, dont certaines n'ont plus lieu d'être comme celle qui concerne les sites pour adultes du Minitel. "En tout, nous aurons supprimé fin 2021 une vingtaine de taxes à hauteur de 750 millions d'euros depuis le début du quinquennat", s'est félicité le ministre délégué aux Comptes publics, Olivier Dussopt.

"Nous allons continuer à baisser les impôts"

"Nous allons continuer à baisser les impôts comme nous l'avons fait depuis trois ans à hauteur de 45 milliards d'euros", s'est félicité Bruno Le Maire qui décompte "la moitié pour les ménages, l'autre moitié pour les entreprises et la baisse de l'impôt sur les sociétés qui sera ramené à 25% d'ici 2022". "C'est la plus forte baisse d'impôts engagée en France depuis 20 ans", a appuyé Bruno Le Maire. Et de réaffirmer qu'il "n'y a aucune augmentation d'impôt dans ce budget".

Autre trajectoire assumée: "continuer à mener une politique de l'offre". Le ministre espère ainsi "ouvrir des usines pour de nouveaux projets, soutenir la recherche et la qualification des salariés", pour faire de la France un leader "européen et mondial" dans des secteurs comme l'hydrogène ou les nouvelles technologies. Bruno Le Maire a redit son objectif de faire voler le premier avion à hydrogène en 2035 avec Airbus.

Un budget qui déclare l'impact environnemental de chaque dépense

A l'image du plan de relance dont un tiers est consacré à la transition énergétique, ce budget affichera pour la première fois les dépenses qui nuisent à la planète et celles qui lui sont favorables. "L'OCDE a salué cette innovation", a rapporté Olivier Dussopt. "C'est un budget vert et transparent sur lequel nous présentons le coût écologique, l'impact sur la biodiversité ou sur les déchets en toute transparence", assure Bruno Le Maire. Le ministre décrit pour 2021 une augmentation de 30% des mesures dites favorables à l'environnement et une baisse de 10% des dépenses "brunes", c'est-à-dire nocives pour la planète, par rapport à l'an dernier. "Nous sommes la première nation au monde à présenter un budget vert cohérent, responsable et transparent sur lequel les citoyens pourront se prononcer", a affirmé Bruno Le Maire

Au-delà du plan de relance, des ministères seront renforcés en crédits par le projet de loi de finances pour 2021 habituel. Le ministère des Armées est le mieux servi avec 1.7 milliard d'euros d'augmentation et l'Éducation nationale arrive juste derrière avec 1,4 milliard d'euros en plus. Le ministère de la Transition écologique aura 900 millions d'euros supplémentaires cette année. L'Intérieur obtient 430 millions d'euros et la Justice 610 millions d'euros, soit une augmentation de 8%, déjà annoncée par Jean Castex et dont s'est félicité le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti. La Culture bénéficiera aussi de 150 millions d'euros et Olivier Dussopt promet une augmentation de "40% pour l'Égalité entre les femmes et les hommes" même si "c'est moins important, en volume, que les autres ministères".

Réduire le déficit à 6,7% pour 2021

Alors que le déficit atteint 10.2% du PIB en 2020, Bercy estime pouvoir arriver à 6.7% du PIB en 2021 grâce au plan de relance et à la reprise. Tout l'enjeu sera de bien s'assurer que les milliards prévus soient décaissés. Pour ce faire, trois instances sont mises en place: le Conseil national de la relance autour du Premier ministre en concertation avec tous les acteurs concernés (collectivités locales, partenaires sociaux, parlementaires, etc.), un comité de pilotage national présidé par Bruno Le Maire pour suivre l'exécution de la relance et un site internet accessible à tous qui actualisera le nombre de bénéficiaires du plan, l'impact sur l'emploi et sur l'environnement.

"Nous nous assurerons que les crédits soient décaissés rapidement. Il n'y a pas une seconde à perdre", a déclaré le ministre de l'Économie qui s'assurera que l'argent "aille à d'autres projets" s'il n'était pas utilisé. Le ministre ne veut pas reproduire ce qui s'était passé en 2008, où certaines lignes du plan de relance n'avaient pas été employées.

Une dette se rembourse. Ceux qui disent que la France ne remboursera pas sont des irresponsables.Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances

À aucun moment les deux ministres n'ont utilisé le mot "dette", comme le leur a fait remarquer un journaliste spécialisé. Réponse de Bruno Le Maire: "la dette, c'est de l'investissement. Dépenser de l'argent pour le chômage partiel, c'est de l'investissement sur les compétences. Investir dans l'hydrogène, c'est de l'investissement pour toute la planète", a défendu fermement de locataire de Bercy.

"Une dette se rembourse, et ceux qui disent que la France ne remboursera pas sont des irresponsables. Des irresponsables vis-à-vis des marchés et vis-à-vis de la nation française", a tancé un Le Maire à la limite de la colère. Avant de conclure: "Nous, nous croyons en la France".